



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°22 du 1er septembre 2022

Un temps couvert et orageux avec des risques d'orage et précipitations localisées est annoncé pour ces prochains jours. Les températures devraient légèrement baisser la semaine prochaine mais devraient rester de saison.

L'essentiel de la semaine

Poireau : la pression thrips reste toujours importante sur la majorité des secteurs.

Salade : restez vigilants vis-à-vis des pucerons et des thrips selon les secteurs.

Chou, navet : vigilance vis à vis des chenilles, des pucerons cendrés et des aleurodes.

Céleri, carotte, persil : des captures de la mouche de la carotte sur certains secteurs.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Table des matières

POIREAU :	2
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET :	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	8
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	12

Focus adventices vues en Normandie :

En cas de soupçons : contactez moi marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Datura stramonium



Nuisibilité :

Les graines contiennent des alcaloïdes tropaniques qui sont des molécules très toxiques.

-<http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>
-<http://www.fredon-bretagne.com/download/datura-stramoine/?wpdmdl=2140>

Galinsoga ciliata



Nuisibilité :

Le galinsoga est considéré comme une espèce adventice redoutable de par sa capacité à créer de grandes colonies en peu de temps.

-https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2016_-_Fiche_Galinsoga-SERAIL_cle0319fe-1.pdf
-http://fredon.fr/hautes-de-france/sites/hautes-de-france/files/fiches%20techniques/2009_12_fiche_galinsoga_mars2010_1.pdf

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Val de Reuil	1 piégeage teigne	De 6 feuilles à proche récolte
76	Près de Rouen	1 parcelle	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	2 piégeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

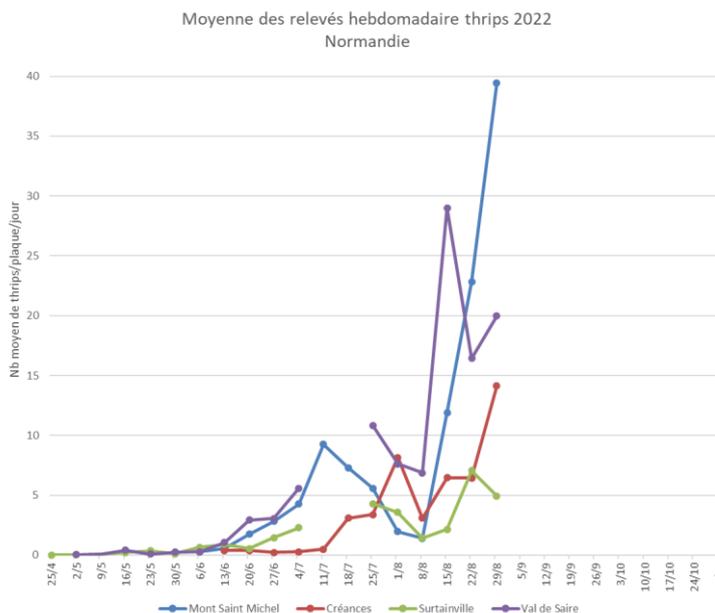
Thrips :

Observations : suite aux conditions météo très favorables, des adultes et des larves sont toujours notés dans les parcelles du réseau.

Secteurs		Evolution
Mont Saint Michel	Des thrips sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 88% des plants contre 85% la semaine dernière.	=
Créances	Des thrips ont été observés en moyenne sur 80% des plantes sur l'ensemble des parcelles contre 85% la semaine dernière.	=
Calvados	Présence de thrips sur 100% des plants avec des effectifs toujours importants. Présence de larves de chrysope.	=
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 86% des plants contre 68% la semaine dernière.	↗
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 87% des plantes contre 86% la semaine dernière.	=
Près de Rouen	Des thrips sont présents sur 100% des plantes comme début août.	=

Relevé des pièges :

Les captures sont en forte progression au Mont Saint Michel et à Créances, en progression sur le secteur du val de Saire et en petit recul sur la zone de Surtainville.



Evolution du risque : Face aux populations présentes en parcelles, les conditions chaudes et les faibles précipitations localisées restent favorables au développement de ce ravageur.

La pression reste forte sur poireaux d'été et d'automne. Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : des papillons de teigne sont piégés uniquement sur le secteur du val de Reuil.

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
50 - Lingreville	1	0	2	0	3	0	/
50 - Annoville	3	/	7	7	5	0	1
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	/	0	0	0	0	0	1
50 - Surtainville	/	0	0	0	0	0	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0
27 - val de Reuil	0	24	9	/	/	9	97

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles** notamment sur le secteur du val de Reuil. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Rouille :

Globalement, très peu de rouille est observée dans les parcelles du réseau. Cette maladie a été observée dans une parcelle proche de Rouen sur 5% des plantes et une parcelle du val de Saire sur 8% des poireaux.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : La pression reste globalement faible. Cependant, il convient de rester vigilant en cas de présence d'humidité liée aux averses ou aux irrigations. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria :

Il n'est pas observé de nouvelle sortie de tache. Cette maladie est présente dans une parcelle du Val de Saire sur 32% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.



Tache d'alternaria

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions actuelles sont favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De 6 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
14		6 parcelles	
76		3 parcelles	

Puceron :

La présence de pucerons est toujours notée dans certaines parcelles du réseau.

- Créances : présence de petites colonies dans 16% des laitues d'une parcelle.
- Surtainville : deux parcelles touchées sur 4 à 16% des plants contre 32% dans une seule parcelle la semaine dernière,
- Val de Saire : présence globalement en recul. Des pucerons ont été observés dans une seule parcelle sur 8% des laitues contre quatre parcelles sur 8 à 36% des plantes la semaine dernière,
- Calvados : deux parcelles touchées sur 4 à 8% des plantes avec des petites colonies (pucerons *Nasonovia ribis-nigri*) contre 28% la semaine dernière. Présence en recul en parcelles.
- Seine-Maritime : des petites colonies sont observées dans les trois parcelles sur 36 à 64% des laitues notées.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de vérifier l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :

Observations :

Quelques chenilles sont observées cette semaine :

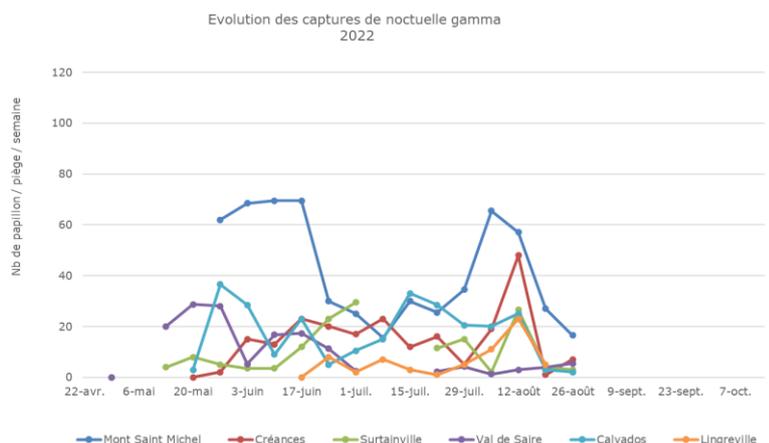
- Créances : présence de ponte/jeunes chenilles dans les deux parcelles sur 8% des plantes.
- Mont Saint Michel : présence de jeunes chenilles dans une parcelle sur 20% des laitues.
- Près de Rouen : des chenilles sont constatées dans 30% des laitues.

Piégeage :

Les captures sont faibles ou en recul sur tous les secteurs.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées sont toujours favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.



Thrips :

La présence de thrips est observée dans les six parcelles du Mont Saint Michel, sur 20 à 100% des laitues/frisées. Cette présence est en progression.

Dans certaines parcelles de frisées, des punaises prédatrices *Orius sp* sont présentes.



Punaise prédatrice dans frisée

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

Mildiou :

Pas de mildiou dans les parcelles du réseau cette semaine.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Evolution à suivre avec l'humidité apportée par les averses.

Botrytis et rhizoctone :

Ces deux maladies sont présentes dans une série proche de Rouen.

Evolution du risque :

Surveillez vos laitues proches de la récolte car le rhizoctone s'attaque surtout aux salades déjà bien développées sous lesquelles il trouve des conditions très propices. Le botrytis est lui favorisé par la présence d'humidité. Il convient de rester vigilant en cas de présence d'humidité liée aux averses ou aux irrigations.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles de choux de Milan	De 8 - 10
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	feuilles à début pommaison
	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet	Navet : plantules à proche récolte
	Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Surtainville_chou	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0,1	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet	/	/	/	Mise en place pièges

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains bulletins. Avec la baisse des températures, les conditions climatiques vont de nouveau être plus favorables à l'activité des mouches.

Tenthrède de la rave :

Des larves de tenthrède de la rave (fausses chenilles noires) sont toujours observées dans deux parcelles du val de Saire sur 12 à 20% des plantes.

Pour en savoir plus : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/16646/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Characteristiques-du-ravageur-et-de-ses-degats>

Evolution du risque :

Ces larves peuvent causer de fortes défoliations particulièrement en parcelles de jeunes pousses de navet. **Surveillez régulièrement** vos parcelles de navet non voilées afin de repérer les premières larves.

Larve de tenthrède



Pucerons verts et cendrés :

Des foyers de pucerons cendrés sont notés dans cinq parcelles de choux de Milan sur 1 à 86% des plantes dans le Calvados, la Seine Maritime et l'Eure. Des larves de syrpe ainsi que des pucerons parasités sont observés au sein des foyers.

Evolution du risque :

Evolution à suivre car les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des populations de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Larve de syrpe (CA 76)



Aleurode :

Des aleurodes sont notés dans cinq parcelles de choux de Milan sur 5 à 100% des plantes dans le Calvados, la Seine Maritime et l'Eure.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.

Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Aleurodes sur chou (CA 76)

Chenilles :

La présence de chenilles est notée dans l'ensemble des secteurs.

- Eure / Seine-Maritime : présence de piéride de la rave sur 7 à 65% des choux de Milan.
- Val de Saire : présence de teigne et de noctuelle dans quatre parcelles sur 4 à 8% des choux.



Chenille de piéride de la rave

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à l'activité de ponte des papillons et au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de teigne, de noctuelles et de piérides de la rave vont au cœur des choux.

Altise :

La présence d'altise est uniquement observée dans deux parcelles de l'ex Haute-Normandie sur 95 à 100% des plantes.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Cependant, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

⇒ Voir BSV précédents.

Evolution du risque :

Si la pression est importante dans ces deux parcelles, elle est faible ailleurs. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des populations d'altises.

Une surveillance régulière de vos parcelles de **jeunes plants** est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Maladies foliaires :

Des taches noires (*Alternaria* et *Mycosphaerella*) sont observées dans trois parcelles du val de Saire et une parcelle de chou cabus du Calvados.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Ces maladies se développent en conditions humides. Les averses annoncées devraient de nouveau être favorables à leur développement. En cas d'irrigation, il faut veiller à arroser le matin et à éviter les irrigations par aspersion sur les têtes.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris, 2 ^{ème} coupe en persil De grossissement à proche récolte pour les carottes.
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
50	Val de Saire		1 parcelle	
14		Céleri rave	1 parcelle	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		Pas de données	
76	Vallée de Seine		1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		1 parcelle en AB	

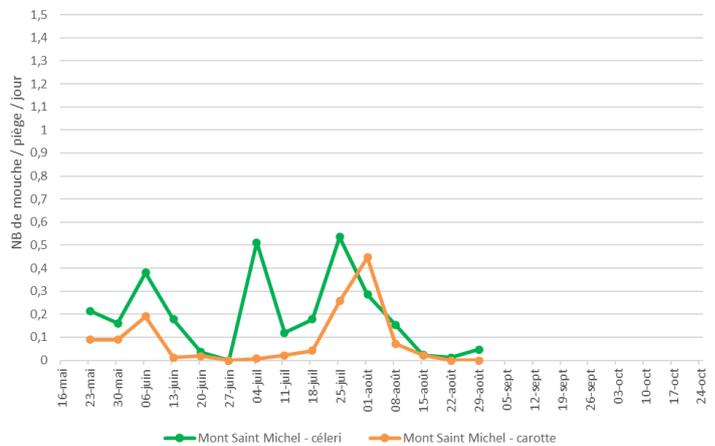
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Les captures sont nulles à quasi nulles sur ce secteur.

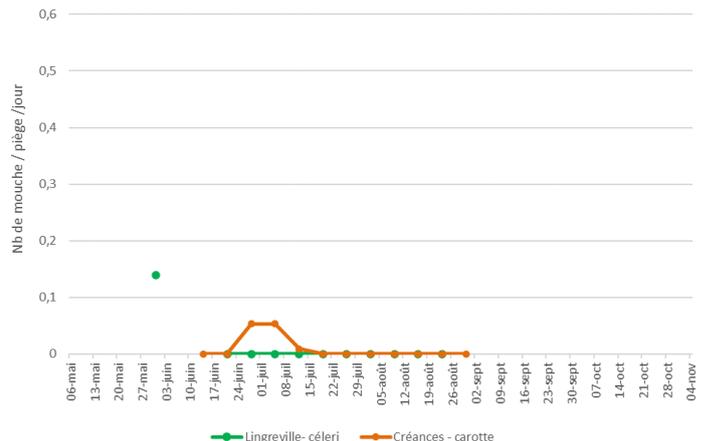
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances :

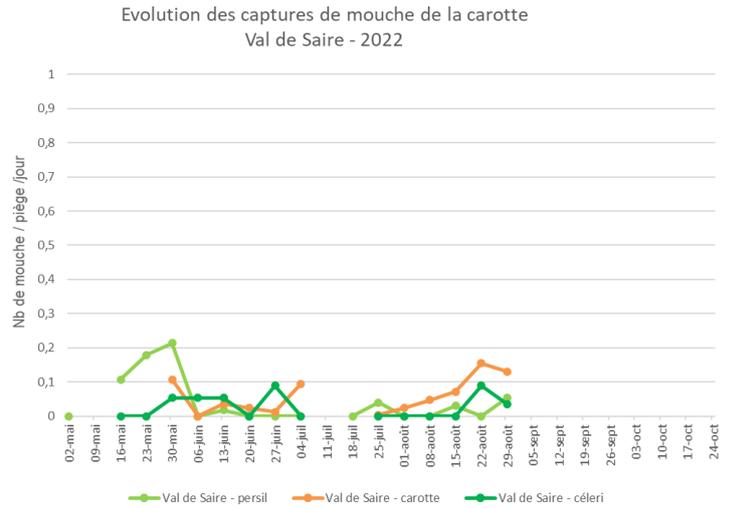
Les captures sont nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022



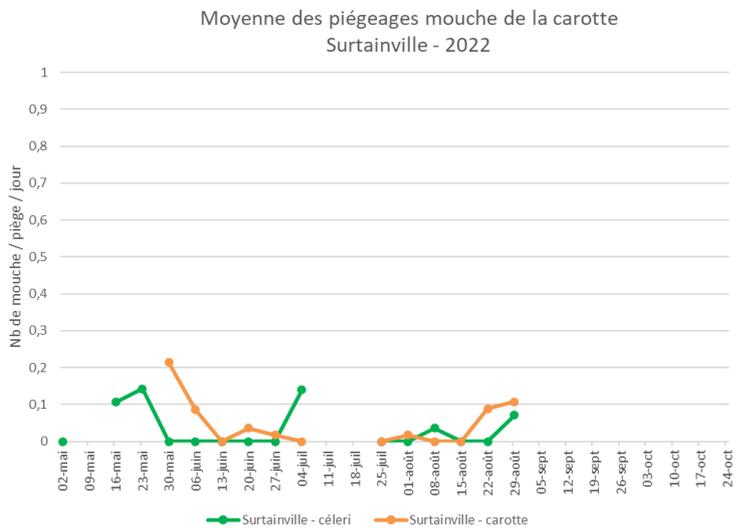
- Secteur Val de Saire :

Les captures sont en recul dans les parcelles de carotte et de céleri de ce secteur. Evolution à suivre.



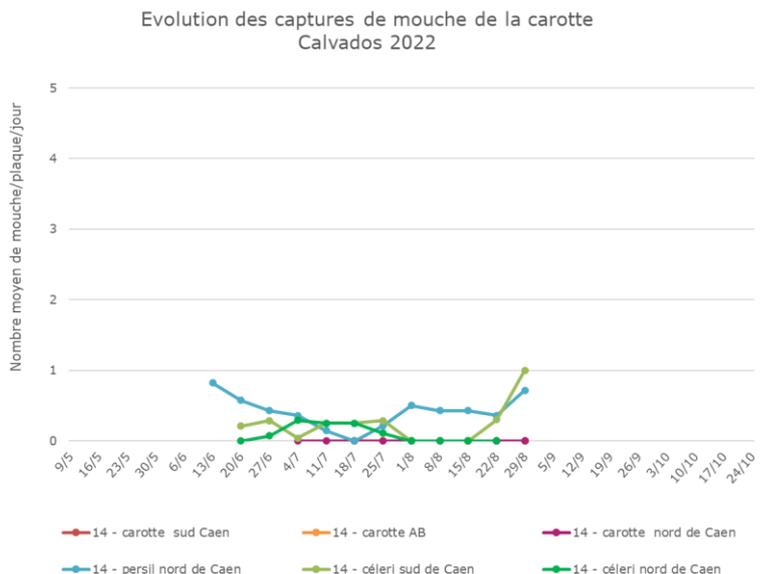
- Secteur Surtainville :

Comme la semaine dernière, des captures sont enregistrées dans la parcelle de carotte et dans celle de céleri.



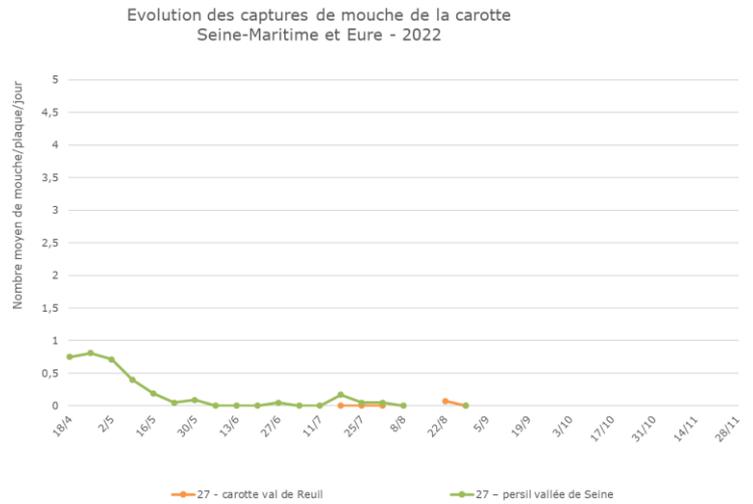
- Secteur du Calvados :

Les captures sont en augmentation en parcelles de céleri et de persil. Evolution à suivre.



- Secteur Eure :

Les captures sont nulles sur ces secteurs.

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont observées sur certains secteurs et les températures actuelles sont de nouveau plus favorables à l'activité des mouches. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :**Observations :**

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Oïdium :

Cette maladie est stable dans une parcelle de carottes dans le secteur du Mont Saint Michel.
Le feuillage se couvre d'un feutrage blanc et pulvérulent principalement sur la face supérieure des feuilles.



Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des conditions alternant journées chaudes et nuits humides.

Feutrage blanc sur feuille de carotte

Septoriose :

Cette maladie est présente dans une parcelle de céleri sur le secteur de Surtainville.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.



Tache de septoriose

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.